



LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

NUMÉRO 41 - OCTOBRE 2010

L'État et VOUS

Saint-Pierre-et-Miquelon

Éditorial



Dialogue sur le Grand Colombier avec une classe de 6^e

POURQUOI UNE RESERVE NATURELLE AU GRAND COLOMBIER ?

De nombreux habitants de l'archipel se posent cette question. Une exposition itinérante circule actuellement avec pour objectif de mettre toutes les informations à la disposition du plus grand nombre. Ainsi, chacun pourra s'exprimer en toute connaissance de cause lors de l'enquête publique. Le grand Colombier est un site exceptionnel reconnu au niveau mondial grâce à la très grande richesse des espèces d'oiseaux qui y trouvent refuge. Il ne s'agit pas de le protéger plus qu'il ne l'est actuellement, parce qu'il est très difficile d'accès. Il s'agit de le classer, comme on le fait pour un monument historique ou comme une AOC que l'on donne à un bon vin. Cela ne le rend pas meilleur.

En revanche, le classement en réserve naturelle nationale permet de confirmer la valeur patrimoniale du site et de mettre en œuvre des procédures de gestion et de conservation sur le long terme en mobilisant des crédits d'Etat à cet effet avec les emplois locaux qui y sont associés. Il n'est en aucune façon question de restreindre les libertés qui s'exercent actuellement sur et autour du grand Colombier.

Il s'agit de le mettre en valeur, de mieux faire connaître la richesse du patrimoine naturel de l'archipel.

On entend dire que le mot réserve fait peur.

Pourtant il existe déjà des réserves (de chasse par exemple). Qui cela inquiète-t-il ?

On entend dire aussi qu'une fois la réserve instituée on changerait les règles édictées par le décret de création pour les rendre progressivement plus sévères. Mais la loi l'interdit. Pour changer le décret, il faudrait obligatoirement refaire toute la procédure depuis le début : nouveau dossier, nouvelle enquête publique, nouvelles consultations des collectivités etc. Cela prendrait de nombreuses années et nous ne sommes pas assez riches pour faire le travail deux fois. En outre, la désignation locale de l'organisme qui assurera la gestion de ce patrimoine, sera la meilleure garantie de préserver les intérêts locaux.

Pour le moment il s'agit d'un projet. Aucune décision n'est prise. Mais le ministre chargé de l'écologie souhaite s'entourer de tous les avis avant de prendre sa décision.

Saint-Pierre-et-Miquelon a la grande chance de posséder un trésor de biodiversité. Sachons en profiter et le mettre en valeur tout en conservant nos libertés et nos traditions !

Jean-Régis BORIUS,
Préfet de
Saint-Pierre-et-Miquelon

sommaire

- Les commerçants s'engagent sur les prix
- La rentrée scolaire 2010-2011
- Le dialogue social
- Le nouveau baliseur
- Le conservatoire du littoral
- Le dédouanement
- Le chômage
- Nominations



Les commerçants s'engagent sur les prix

Depuis plusieurs années, l'observatoire des prix constate l'écart, notable, qui existe entre l'inflation de l'archipel et celle de la métropole.

Plusieurs facteurs influencent ce différentiel de prix. Tout d'abord, le marché demeure limité par le faible nombre de résidents. Ensuite, Saint-Pierre-et-Miquelon est éloigné aussi bien des lieux de transit que des sites d'approvisionnement métropolitains imposant de ce fait des frais de transport et d'importation supplémentaires.

Les services de l'Etat suivent trimestriellement, depuis 2009, la variation des prix de 38 produits de base du « chariot de la ménagère ». Le préfet, soucieux de la gêne que peut occasionner l'évolution à la hausse de produits de première nécessité auprès, notamment, des plus démunis, a souhaité initier à Saint-Pierre et à Miquelon la mise en place d'une charte d'engagement de modération des prix. Ce projet, il a voulu le partager avec les commerçants et les importateurs de l'archipel. L'adhésion à cette charte s'effectue par un engagement personnel et volontaire. La réussite de ce projet s'est construite grâce au dialogue et aux échanges



entre les commerçants, les présidents de la CACIMA et de l'UPASC et le représentant de l'État lors de la réunion du 5 octobre où un consensus était arrêté sur le nombre et la nature des produits concernés par cette modération des prix. Les importateurs étaient invités à participer à cet acte fondateur de modération des prix basé sur 18 produits.

La signature solennelle de la charte d'engagement de modération des prix a eu lieu le 15 octobre, sous la présidence du préfet, en présence de 13 commerçants volontaires en présence des présidents de la CACIMA et de l'UPASC. Les commerçants qui adhèrent à cette charte d'engagement de modération des prix apposeront un logo spécifique qui sera créé par des élèves du lycée LETOURNEL, dans le cadre d'un concours organisé par les professeurs d'arts appliqués.

La charte avec le nom de tous les signataires est visible sur le site Internet de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon :

www.saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr

Jean-Jack FEVE
Chef de cabinet du préfet

La rentrée scolaire 2010-2011

Le vendredi 10 septembre, les 1261 élèves de l'archipel ont fait leur rentrée, dix jours après leurs camarades de métropole. Ils seront encadrés par près de 200 adultes, enseignants et non enseignants, travaillant dans les établissements publics et privés de Saint-Pierre et de Miquelon.

Les élèves qui se présenteront cette année aux examens ont un défi à relever : faire aussi bien que les candidats de l'année 2009-2010... Ces

très bons résultats de l'année 2009-2010 ont été salués par M^{me} le recteur de Caen devant l'ensemble des personnels d'inspection et d'encadrement réunis le vendredi 27 août 2010 à l'occasion de la journée traditionnelle de pré-rentrée.

La rentrée 2010 est aussi la première année de la mise en place de la réforme du lycée général et technologique, de la poursuite de la rénovation du diplôme national du brevet et de la réforme du lycée professionnel.



La réforme du lycée général et technologique concerne les élèves qui arrivent en classe de seconde. Cette nouvelle seconde présente de nouveaux horaires, de nouveaux enseignements optionnels (les enseignements d'exploration) et un accompagnement personnalisé. Cette individualisation est déjà mise en place au lycée professionnel avec la réforme des « bac pro trois ans ». Cette réforme du lycée professionnel se poursuit et concerne cette année les classes de première. L'individualisation et la personnalisation constituent ainsi des principes d'action que l'on retrouve de l'école au lycée.

Au collège, les élèves des classes de troisième vont inaugurer des nouvelles modalités d'examen: aux épreuves écrites (mathématiques, français, histoire géographie et éducation civique) s'ajoute une épreuve orale obligatoire d'histoire des arts. L'obtention du diplôme national du brevet est désormais liée à la validation du socle commun de connaissances et des compétences et à la moyenne d'un ensemble de notes : notes au contrôle continu, note de vie scolaire, notes aux examens écrits, note à l'épreuve orale d'histoire des arts.

Pour accompagner et encadrer les jeunes élèves de l'archipel, le service de l'éducation fait appel à près de 200 professionnels. Même si les équipes sont stables, on note quelques arrivées de jeunes originaires de l'archipel qui débent dans le métier d'enseignant. De même, les personnes qui ont quitté l'archipel à l'occasion d'une mutation en métropole sont également remplacées : c'est le cas à la tête du lycée Emile-Letournel où le nouveau proviseur monsieur J.B. HIOLET prend la succession de monsieur Christian LE GOFF, nommé à Cherbourg. Bonne année scolaire à toutes et à tous!

Philippe ANDRE
Chef du service de l'éducation nationale

Journée d'appui au dialogue social

L'un des constats relevé dans l'atelier des états généraux de l'outre-mer sur le thème du travail, de l'emploi et de la formation à Saint-Pierre-et-Miquelon, soulignait un déficit de dialogue social qui bloquait les relations du travail.

Le préfet avec le chef du STEFP et le soutien de l'Institut national du travail (INTEFP) ont organisé une journée d'appui au dialogue social, jeudi 14 octobre, avec pour objectif l'émergence de conditions favorables à la mise en place d'un véritable dialogue social dans l'archipel.



L'INTEFP a soutenu l'opération en demandant à Alain Martinon, directeur honoraire du travail et Yves Jorand, avocat en droit social d'apporter leur expertise, leur expérience et leur regard.

Cette journée n'était pas une finalité en soi puisqu'il s'agissait du point de départ d'une démarche volontariste afin de renouer le dialogue social entre les partenaires sociaux : organisations syndicales d'employeurs (FEA-BTP et UPASC), et de salariés (CFDT, CFTC et CGT), en présence du représentant de l'État.

Les partenaires sociaux ont répondu présent. La journée s'est concrétisée par l'élaboration d'un accord de méthode, par la désignation par le préfet d'un président de commission mixte et par la réalisation d'un calendrier de travail pour la reprise des négociations des conventions collectives. Le projet de décret constitutif d'un comité consultatif du travail leur a été également présenté. Il a fait l'objet d'un accord de principe dénotant un intérêt évident pour l'outil proposé.

Alain FRANCES

Chef du service du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Le nouveau baliseur est arrivé

Le nouveau baliseur des phares et balises est arrivé dans l'archipel le 31 juillet dernier. Le P'tit Saint-Pierre, succède au Paul Veillon qui prend



ainsi sa retraite à 56 ans et après 37 ans de bons et loyaux services dans l'archipel. Pour ce nouveau bateau, le choix des services de l'État s'est porté sur un baliseur appartenant à la garde côtière canadienne qui avait été désarmé et remis dans la perspective d'une remise en service.

Un nouvel outil de travail mieux adapté

Le navire mesure 23 m de long sur plus de 6 m de large et pèse près de 105 tonnes à vide. Constitué d'une coque acier surmontée d'une superstructure d'aluminium, il a été construit en 1985.

Le P'tit Saint-Pierre est pourvu d'une grue hydraulique et d'un treuil d'une capacité de 9 tonnes. Le baliseur est aussi équipé d'une machine plus puissante : deux moteurs totalisant 625 CV lui permettant de naviguer à une vitesse de croisière de 9,4 nd.

En outre, il possède de nombreux instruments de navigation : radar, sondeurs, pilote automatique, ... Il est par ailleurs manœuvrable à partir de trois postes différents en timonerie.

Les missions du P'tit Saint-Pierre

Comme pour son prédécesseur, la vocation principale du P'tit Saint-Pierre sera la maintenance des établissements de signalisation maritime de l'archipel : phares, bouées, balises, amers, ...

Le baliseur assure de surcroît, un bon nombre de missions, parfois méconnues. Il participe par exemple à l'entretien des infrastructures maritimes, aussi bien pour le compte de l'État que de la collectivité. Il accompagne aussi parfois les plongeurs de la direction de l'équipement et participe aux exercices de lutte contre la pollution maritime (plan POLMAR). Il assure le mouillage d'appareils de mesure et réalise des prélèvements pour le contrôle des eaux du littoral. Il peut enfin participer à des opérations de sauvetage en collaboration et sous la direction de la garde côtière canadienne (plan SAR - Search And Rescue).

Ce nouveau baliseur plus moderne et plus performant permettra aux agents des phares et balises d'assurer leur mission en toute sécurité, plus efficacement et plus aisément.

Jean-Michel ROGOWSKI

Directeur de l'équipement

Le conservatoire du littoral

Créé en 1975, le conservatoire du littoral est un établissement public ayant pour mission de mener une politique de protection foncière des rivages naturels menacés ou dégradés. Les sites protégés deviennent alors accessibles à tous et pour toujours. Après avoir réalisé les aménagements de restauration des écosystèmes ou d'ouverture au public, la gestion des terrains est confiée aux collectivités locales, qui mettent en œuvre le plan de gestion validé en comité de gestion.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, l'antenne du conservatoire du littoral intervient depuis 2001 à la demande des collectivités locales. Les premières acquisitions ont concerné l'isthme de Miquelon-Langlade. Depuis 2009, l'action foncière du conservatoire du littoral s'est étendue sur des rivages de Saint-Pierre, pour la préservation, la restauration et la valorisation de rivages naturels comme la Vallée du Milieu et l'anse à Henry.

Sur le site de l'isthme, le conservatoire du littoral protège la lagune et 295 hectares attenants. La gestion est confiée à la commune de Miquelon-Langlade, qui recrute actuellement un garde du littoral. Il se chargera de mettre en œuvre les objectifs du plan de gestion du site. Etabli en concertation, le plan de gestion définit des grandes orientations : la mise en valeur des paysages et de la biodiversité, la pérennisation des usages (cueillette, chasse...) et l'amélioration de l'accueil du public sur le site.



Corderie royale : siège social du conservatoire du littoral

Il sera prochainement validé en comité de gestion. Des études complémentaires au plan de gestion sont aussi cofinancées par le conservatoire du littoral afin de mieux connaître la biodiversité et de mieux comprendre le fonctionnement hydro-sédimentaire de l'isthme.

Marjorie JOUGLET

Responsable de l'antenne du conservatoire du littoral à Saint-Pierre-et-Miquelon

Dédouanement : la démarche qualité

En 2009 l'administration des douanes a passé avec son ministère de tutelle, le ministère du budget des comptes publics et de la réforme de l'État, un contrat pluriannuel de performance pour la période 2009/2012. L'un des objectifs qu'elle s'est assignée est de simplifier et accélérer le dédouanement en développant une administration de services reposant sur la personnalisation des prestations offertes, la qualité du service rendu et la confiance raisonnée.



A ce titre la douane a mis en place une « démarche qualité » en adoptant le pacte de confiance 3S « service, simplicité, sécurité ». Ce pacte se traduit par la mise en oeuvre de dix engagements en vue d'améliorer l'information et la consultation des entreprises et des particuliers sur les différents services offerts par la douane, ainsi que la qualité du service rendu. Trois des engagements sont sans objet pour l'archipel: ils concernent la dématérialisation des déclarations, le dédouanement en ligne et le développement des télé-procédures qui ne sont pas actuellement à l'ordre du jour. Les sept autres engagements:

- orienter vers le bon interlocuteur douanier lors des appels téléphoniques ;
- répondre aux demandes écrites d'information dans un délai de quinze jours ouvrés pour les courriels et de quinze jours ouvrés pour les courriers postaux ;
- veiller à faciliter l'accès aux informations utiles aux opérations de dédouanement ;
- s'engager à assurer la lisibilité des informations disponibles sur les publications et le site internet de la douane ;
- simplifier les démarches préalables au dédouanement, notamment en ne demandant les documents nécessaires qu'une seule fois ;
- s'engager à libérer immédiatement les marchandises qui ne sont pas mises sous contrôle ;
- s'engager à informer les usagers des cas où les contrôles font l'objet d'expertises complémentaires.

L'administration a mis en place des grilles d'évaluation de ses divers engagements afin de s'assurer de leur application et d'en informer son ministre de tutelle.

Dans le cadre de ce pacte et afin d'assurer au mieux l'écoute des usagers, prendre en compte leurs doléances et suggestions, un registre dédié est d'ors et déjà disponible auprès de chacun des services ouverts au public (bureaux de douane et brigades). Le chef du service des douanes s'est engagé à réserver une réponse écrite à chaque message inscrit au registre dans le délai de quinze jours.

Dominique DELDICQUE
Chef du service des douanes

Le chômage à Saint-Pierre-et-Miquelon : éléments d'analyse, septembre 2010

En juillet le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie I a diminué de 37 unités par rapport au mois précédent, soit une baisse de 24 %. Cette baisse est consécutive depuis trois mois et l'on compte aujourd'hui 154 demandeurs d'emploi en fin de mois sur l'archipel. Ces données, non corrigées des variations saisonnières, si on les compare à celles du même mois l'année précédente, témoignent d'une stabilité de la demande d'emploi, voire d'une légère diminution (- 0,65 %) par rapport à 2009.

Une analyse sur une durée plus longue confirme ce phénomène. En effet, sur les cinq dernières années, nous observons un tassement du nombre de chômeurs. Cependant, les écarts entre les pics de demande d'emploi, dont le record a été observé en février 2007 (366 demandeurs d'emploi) et les périodes d'étiages, avec un minimum en août 2008 (139 demandeurs d'emploi) restent encore importants.

Cet écart est dû à l'activité saisonnière. C'est un aléa qui brouille ponctuellement la visibilité sur le marché du travail. C'est la raison pour laquelle l'observation de la demande d'emploi doit faire l'objet de précautions, notamment par la correction des variations saisonnières et l'analyse sur le moyen et le long terme.

Celle-ci montre, comme nous l'avons vu plus haut, une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi sur le long terme, tendance que l'on peut rapprocher avec la hausse constante du taux d'activité des 15-64 ans sur la même période, qui résulte notamment de la progression de l'emploi féminin et de la création d'emploi favorisée par les aides à l'emploi mises en place par les pouvoirs publics.

M. Alain FRANCES
*Directeur du service du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle*

Nominations

Douanes



M^{me} Marlène MOULIN, inspectrice régionale, précédemment en poste au service d'audits de la direction régionale des douanes de Bayonne, est affectée en qualité d'adjointe au chef du service des douanes de Saint-Pierre.



M^{lle} Tiffanie BOUTEILLER, lauréate du recrutement sans concours d'agent de constatation, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2010 au service des douanes de Saint-Pierre-et-Miquelon.



M. Christophe DETCHEVERRY, lauréat du recrutement sans concours d'agent de constatation, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2010 au service des douanes de Saint-Pierre-et-Miquelon, précédemment employé dans la société SPM Télécom.